

Guide pour l'utilisation du service d'autopartage

RÉSERVER LE VÉHICULE

1. Une fois que votre compte d'utilisateur a été créé et approuvé par la Ville, rendez-vous à : <https://sigtic.sauver-system.com/login>

Avec votre téléphone intelligent, vous pourrez télécharger l'application. Cette application vous servira ensuite pour déverrouiller et verrouiller les portes du véhicule.

Entrez votre courriel et votre mot de passe pour accéder à votre compte d'utilisateur.



☆  sauver-system.com  



BIENVENUE
SAUVÉR-SIGTIC

Se connecter

Adresse courriel

Mot de passe

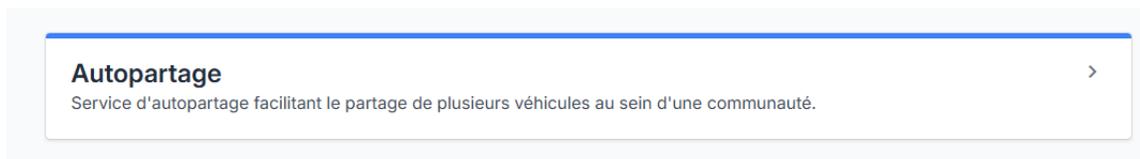
Se souvenir [Mot de passe oublié?](#)

Se connecter

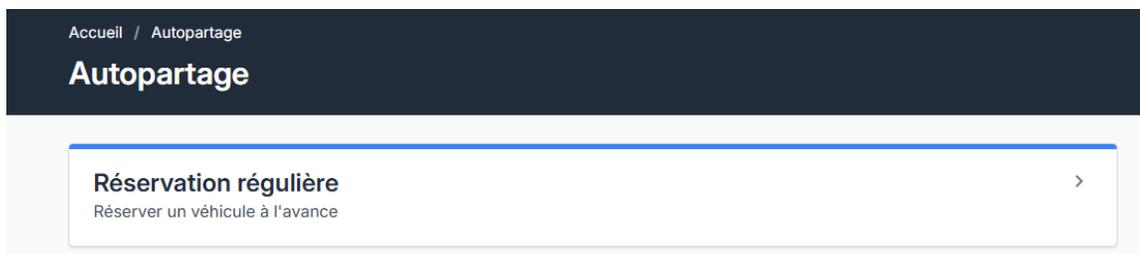
Propulsé par SAUVÉR-SIGTIC ©2025



2. Cliquez sur l'encadré « Autopartage ».



- Cliquez ensuite sur l'encadré « Réservation régulière ».



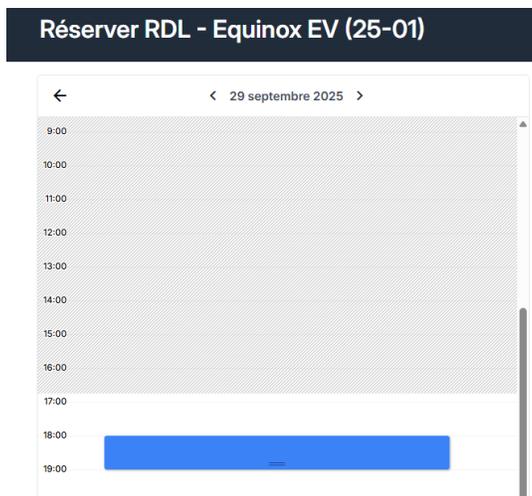
3. Cliquez sur le bouton bleu « Sélectionner le véhicule » situé à droite de l'écran.



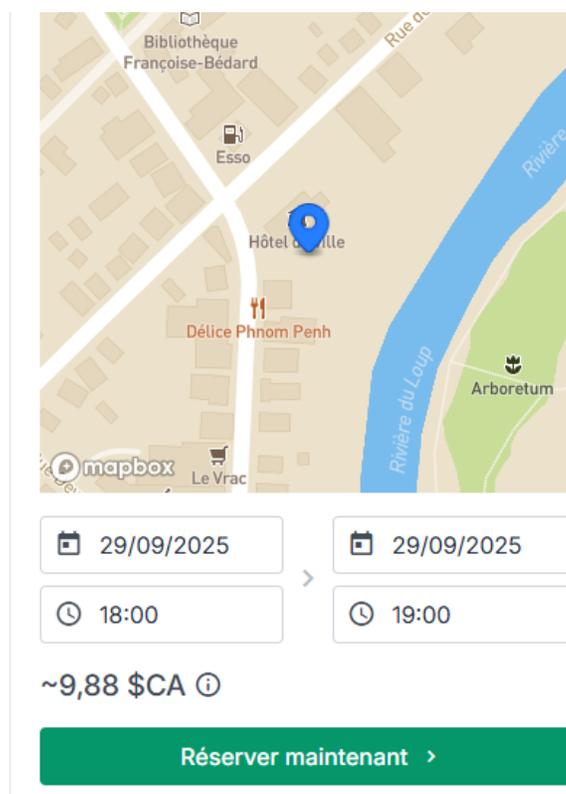
4. Vous pouvez maintenant sélectionner les heures de réservation. La section des heures disponibles apparaît en blanc sur l'horaire. Les heures en gris correspondent aux indisponibilités. Vous pouvez effectuer une réservation jusqu'à **trois semaines** à l'avance.

Déplacez le bloc bleu aux heures souhaitées pour la réservation.

Conseil : prévoyez du temps additionnel pour la recharge du véhicule.



Validez la date, les heures de réservation, puis cliquez sur le bouton vert « Réserver maintenant ».



Important! Afin que la réservation soit complétée, vous devez avoir ajouté une méthode de paiement (carte de crédit) dans la section « Compte / Paiement ».

Accueil / Mon compte / Paiement

Paramètres de compte

Profil Paiement Sécurité

Votre méthode de paiement

Formulaire sécurisé 

Entrez vos informations de paiement dans les champs ci-dessous

[Préremplir link](#)

[Envoyer](#)

Conseil : avant que vous utilisiez le véhicule pour la première fois et afin de vous familiariser avec son fonctionnement, il est possible de planifier une rencontre d'orientation avec un responsable du service d'autopartage sur les heures de bureau. Vous devez appeler au 418 867-6700 ou écrire à autopartage@villerdl.ca.

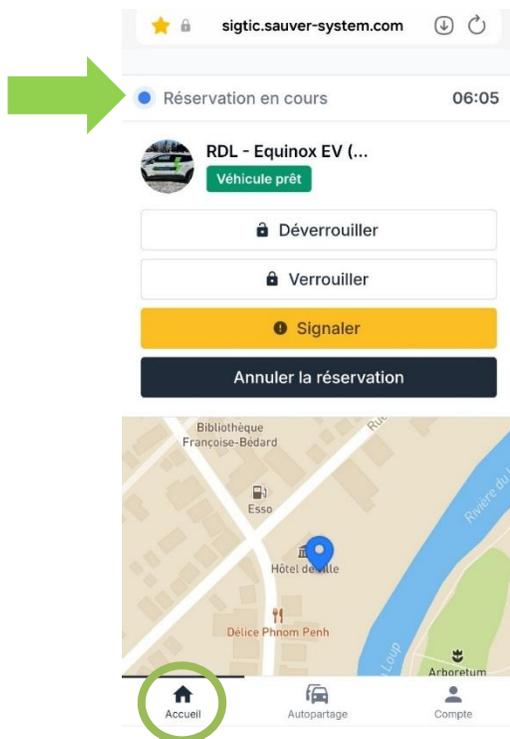
DÉMARRER LE VÉHICULE

1. Sur votre téléphone intelligent, rendez-vous à <https://sigtic.sauver-system.com/login>. Entrez votre courriel et votre mot de passe pour accéder à votre compte d'utilisateur.

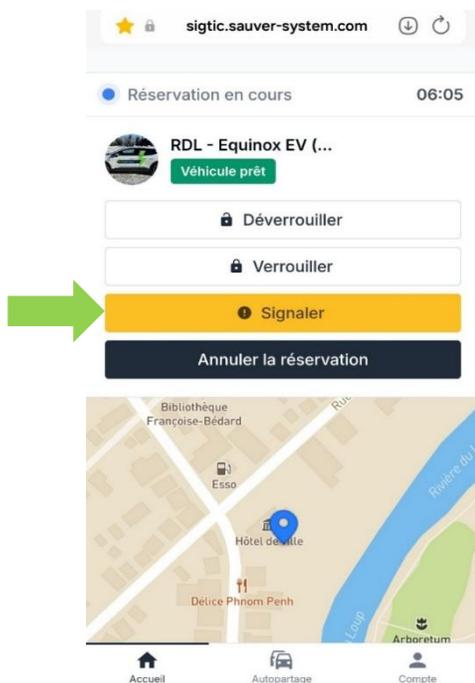


The screenshot shows a mobile browser interface for the website [sauver-system.com](https://sigtic.sauver-system.com). The page features a dark blue header with the SAUVÉR-SIGTIC logo and the text "BIENVENUE SAUVÉR-SIGTIC". Below the header is a white login form titled "Se connecter". The form contains two input fields: "Adresse courriel" and "Mot de passe". There is a checkbox labeled "Se souvenir" and a link for "Mot de passe oublié?". A blue "Se connecter" button is positioned below the form. At the bottom of the page, it says "Propulsé par SAUVÉR-SIGTIC ©2025".

Votre réservation en cours devrait apparaître automatiquement dans la section « Accueil » ou « Autopartage ».



2. Inspectez le véhicule. Si vous apercevez un dommage ou une anomalie (bris, malpropreté, batterie faible, etc.), utilisez le bouton jaune « Signaler » qui apparaît dans votre réservation.



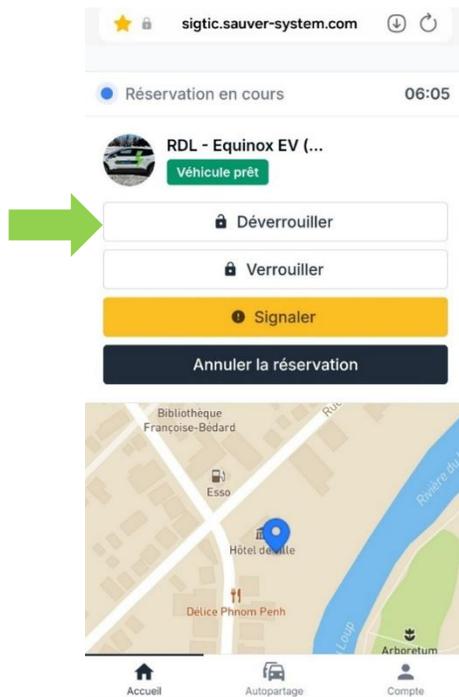
Vous pourrez décrire ce que vous voyez dans la case « Description » et prendre une photo du véhicule. Lorsque c'est fait, vous pourrez cliquer sur le bouton « Envoyer ».

Conseil : il est important de signaler tout dommage avant votre départ avec le véhicule afin qu'il ne vous soit pas imputé.

3. S'il y a lieu, débranchez le pistolet du câble de recharge (connecteur de recharge) et accrochez-le sur le poteau de la borne de recharge prévu à cet effet, puis refermez la trappe du port de recharge.



4. Cliquez sur « Déverrouiller » pour ouvrir les portes.



Conseil : vous pourrez faire démarrer le véhicule seulement à partir de l'heure exacte de la réservation, pas avant.

Attention! Vous aurez un délai de 2 minutes pour entrer dans le véhicule et démarrer le moteur.

Sur cette photo, les portes sont déverrouillées :



4. Entrez dans le véhicule, fermez toutes les portes, mettez le pied sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesse à D (Drive) et démarrez.

Conseil : si le véhicule indique un message d'erreur (p. ex. : « Clé introuvable » ou « Clé non détectée ») et ne démarre pas, vérifiez que les portes sont bien fermées, déverrouillez de nouveau et réessayez de démarrer.

Si cela ne fonctionne toujours pas : en demeurant assis sur le siège conducteur, vous pouvez également prendre la carte SAUVÉR dans la console entre les deux sièges avant du véhicule.



Vous devez placer la carte SAUVÉR vis-à-vis du lecteur de carte situé en bas à gauche du pare-brise du côté conducteur. Cela permettra de réactiver le véhicule.



EFFECTUER UN ARRÊT TEMPORAIRE

1. À votre destination temporaire, placez le levier de vitesses sur P (*Park*) pour immobiliser le véhicule. Dès que vous mettez le levier à P (*Park*) et que vous ouvrez la porte, le moteur s'éteint automatiquement.
2. Prenez la carte SAUVÉR dans la console entre les deux sièges avant du véhicule.

Cette carte vous permettra de verrouiller et déverrouiller les portes. Vous pouvez également le faire à partir de l'application.

Attention! Si vous êtes dans une zone hors réseau cellulaire, l'application pourrait ne pas fonctionner. C'est pourquoi il est conseillé d'utiliser la carte SAUVÉR lors d'un arrêt temporaire.



Sortez du véhicule, fermez toutes les portes et verrouillez les portes en plaçant la carte vis-à-vis du lecteur de carte situé en bas à droite du pare-brise du côté conducteur.



Les poignées de porte se rétracteront une fois le véhicule verrouillé.

Important : veillez à conserver la carte avec vous durant votre arrêt temporaire.

3. Pour repartir avec le véhicule, placez la carte SAUVÉR sur le lecteur de carte pour déverrouiller les portes. N'oubliez pas de remettre la carte SAUVÉR dans la console entre les deux sièges avant du véhicule.

TERMINER LA RÉSERVATION

1. Rapportez le véhicule à son point de chute (l'hôtel de ville) sur l'emplacement identifié dans le stationnement situé à l'arrière du bâtiment.
2. Assurez-vous d'éteindre tous les accessoires (phares, essuie-glaces, etc.).
3. Placez le levier de vitesses sur P (*Park*) pour immobiliser le véhicule. Dès que vous mettez le levier à P (*Park*) et que vous ouvrez la porte, le moteur s'éteint automatiquement.
4. Remettez la carte SAUVÉR dans la console entre les deux sièges avant du véhicule, si vous l'avez empruntée lors d'un arrêt temporaire.
5. Pour activer la recharge du véhicule : prenez la puce bleue dans la console entre les deux sièges avant du véhicule et sortez.



Le port de charge est situé en avant du véhicule du côté conducteur. Ouvrez la porte de charge en appuyant dessus.





Allez au poteau de la borne de recharge, branchez le pistolet du câble de recharge (connecteur de recharge) dans le port de charge.



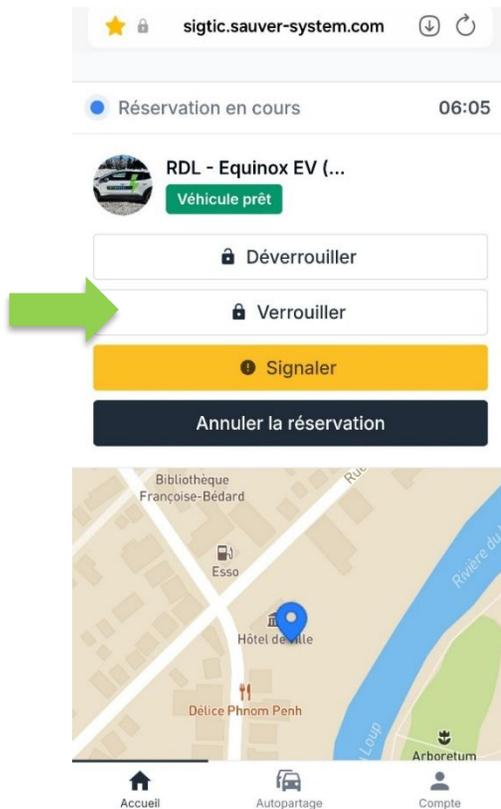
Utilisez la puce bleue pour activer la borne de recharge en la plaçant devant l'écran de la borne.



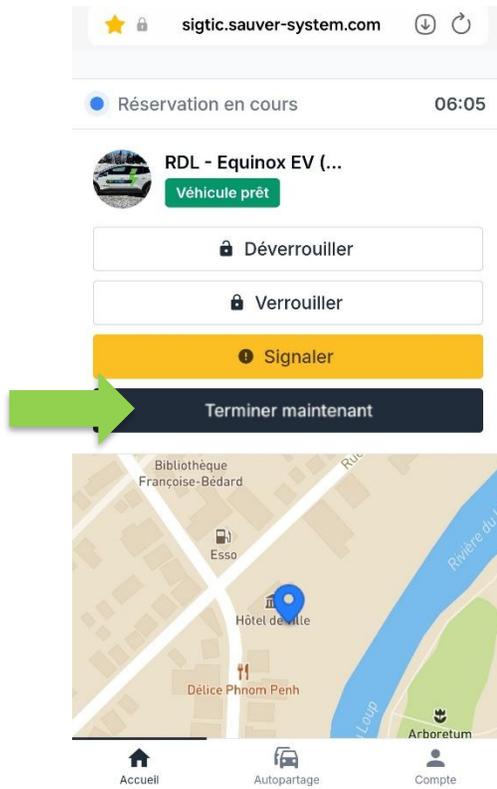
Lorsque la borne sera activée, le texte s'affichera sur l'écran.

Attention! Il est possible que l'écran ne soit pas très visible si la luminosité extérieure est élevée.

5. Remettez ensuite la puce bleue dans la console entre les deux sièges avant du véhicule.
6. Fermez toutes les portes du véhicule et utilisez l'application pour verrouiller les portes.



Afin de compléter la réservation, cliquez ensuite sur le bouton « Terminer maintenant ».



Rappels

- Le véhicule doit être rapporté en bon état de propreté, au plus tard à la fin de la période de réservation et avec au minimum 50 % de batterie.
- L'utilisateur doit s'assurer d'une autonomie suffisante pour son trajet et doit signaler à la Ville tout déplacement supérieur à 30 km.
- Les animaux ne sont pas autorisés à bord du véhicule.
- L'habitacle du véhicule est un environnement sans fumée.
- Le véhicule ne peut pas être utilisé pour remorquer.

RECHARGER LE VÉHICULE EN COURS D'UTILISATION

Si vous devez recharger le véhicule en cours de route à un emplacement autre que la borne de recharge du point de chute (hôtel de ville), sachez que les frais de recharge hors du point de chute du véhicule sont à vos frais.

Vous pouvez :

- Vous inscrire auprès d'un réseau de recharge public bien présent au Québec (Circuit Électrique, FLO, EV borne, etc.). Veuillez vous renseigner auprès de ces réseaux pour leurs modalités.
- Trouver les bornes utilisables avec une carte de crédit.
- Télécharger les applications des réseaux de recharge permettant de localiser les stations de recharge rapide, dont celles du Circuit Électrique et de FLO.